

anzère

# 00 TABLE DES MATIÈRES

01	MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
02	MOT DE LA DIRECTRICE.....	5
03	PRÉSENTATION D'ANZÈRE TOURISME SA (ATSA).....	6
04	TENDANCES & ÉVOLUTIONS.....	8
05	MARKETING & COMMUNICATION.....	12
06	ACCUEIL & INFORMATION.....	21
07	ANIMATIONS & ÉVÈNEMENTS.....	24
08	INFRASTRUCTURES & INVESTISSEMENTS.....	27
09	FINANCES.....	28

— LE FINANCEMENT D'ANZÈRE TOURISME SA.

— BILAN 2022-2023

— COMPTE DE RÉSULTAT

— RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

# 01 MOT DU PRÉSIDENT 2022/2023

## SÉBASTIEN TRAVELLETTI PRÉSIDENT ANZÈRE TOURISME SA

Durant l'année 2023, Anzère Tourisme a poursuivi activement la consolidation du succès de notre destination. Toute l'équipe d'Anzère Tourisme s'engage au quotidien pour améliorer notre produit et surtout l'accueil de nos hôtes.

Malgré l'engagement sans faille de toutes nos équipes, nous sommes confrontés à plusieurs challenges dont principalement la contestation du calcul de la taxe de séjour forfaitaire et les prestations d'Anzère Liberté. Les autorités politiques des Communes d'Ayent et d'Arbaz ainsi que le Conseil d'Administration ont toujours affirmé la volonté de conserver le niveau des prestations offertes et de les améliorer.

En premier lieu, je souhaite souligner que chaque destination a ses particularités et est difficilement comparable. En effet, la taxe de séjour forfaitaire d'Ayent et d'Arbaz représente plus de 97% des taxes de séjour encaissées de la destination d'Anzère. Notre destination possède très peu de lits commerciaux en rapport aux résidences secondaires. La taxe de séjour forfaitaire d'une résidence secondaire est basée sur 50 nuitées en comparaison d'une moyenne de 130 nuitées pour un lit commercial hôtelier. Cet état de fait impacte le tarif par nuitée compte-tenu du nombre de lits commerciaux que possède notre destination.

Afin de conserver notre offre actuelle ainsi qu'un service de qualité pour nos hôtes, Anzère Tourisme doit pouvoir compter sur un budget stable d'encaissement des taxes de séjour. Je

souhaite rappeler que la volonté des Communes d'Ayent et d'Arbaz, est qu'au minimum 20% de taxes de séjour doit être affecté au fonds d'investissement et au maximum 30% aux prestations d'Anzère Liberté.

Actuellement, sur un franc de taxes de séjour, 30 centimes sont attribués aux prestations d'Anzère Liberté, 20 centimes au fonds d'investissement, 40 centimes aux salaires et finalement 10 centimes aux frais généraux d'Anzère Tourisme.

En cas de diminution des taxes de séjour, Anzère Tourisme devrait revoir toutes ses prestations dont : le nombre d'employés, les jours et les heures d'ouverture de l'office du tourisme, le montant alloué aux prestations d'Anzère Liberté, etc.

Je remercie sincèrement les autorités communales d'Ayent et d'Arbaz d'avoir pris leur responsabilité, d'avoir accepté les modifications de la taxe de séjour forfaitaire et mis en place les conditions cadres pour le développement d'une destination forte et tournée vers l'avenir.

Au cours de l'exercice 2022-2023, nous avons fait face à un deuxième challenge stratégique portant sur les développements futurs d'Anzère Liberté. Malgré une forte volonté de trouver des solutions qui permettent de garantir des prestations dans le budget alloué de 30% de la taxe de séjour forfaitaire, les conditions légales en place n'ont pas permis de transformer la carte d'Anzère Liberté dans un format 'crédit'. Je reste personnellement persuadé que nos autorités cantonales ont été séduites: par nos propositions et souhaitent adapter la loi sur le tourisme pour y inclure nos propositions. Ces modifications légales ne pourront pas être effectuées rapidement, mais Anzère Tourisme reste optimiste quant à la possibilité d'améliorer le fonctionnement dans un avenir proche et confirme que les prestations de 2024 seront identiques à celles de 2023.

Un troisième challenge a été la mobilité dans la destination d'Anzère. Le coût de la mobilité est de presque CHF 300 000.- par année. Ce montant comprend les bus navettes en hiver ainsi que la ligne Arbaz - Anzère - Ayent - Barrage de Tzeuzier en été. La commune d'Ayent participait déjà financièrement avec un subside de CHF 140 000.- et une aide complémentaire de CHF 30 000.- par année. En plus de ces montants, la Commune d'Ayent versait un complément de CHF 75 000.- par année pour la taxe de promotion touristique. Afin de faciliter la gestion de la mobilité, la Commune d'Ayent a accepté de prendre à sa charge l'ensemble des coûts de la mobilité en hiver et une part très importante de la mobilité en été. En effet, dès 2024, Anzère Tourisme cofinancera la ligne estivale du Barrage de Tzeuzier à hauteur de CHF 20 000.- pour l'utilisation des hôtes de la destination. Dorénavant, nous ne bénéficierons plus de subsides et d'aides de la Commune d'Ayent. En conclusion, cette solution permet de clarifier de manière transparente le budget d'Anzère Tourisme et la responsabilité de la mobilité sur le territoire d'Ayent.

Au niveau financier, Anzère Tourisme SA boucle son exercice avec un petit bénéfice. Des revenus et des charges non comptabilisés sur les exercices antérieurs ont été comptabilisés dans cet exercice et ont permis de dégager un bénéfice complémentaire.



Cette situation agréable permet finalement de clôturer sur une note positive et encourageante pour l'avenir. Je souhaite remercier personnellement Stéphanie qui suit quotidiennement les finances, maîtrise le budget et surtout anticipe les situations compliquées.

Après une année 2023 avec plusieurs dossiers complexes, je souhaite remercier les autorités communales d'Ayent et d'Arbaz pour leur soutien sans faille et plus particulièrement leur collaboration sur les modifications du règlement de la taxe de séjour, l'Advisory Board pour l'anticipation des développements futurs de notre destination, mes collègues du Conseil d'Administration et surtout tous les employés d'Anzère Tourisme pour leur engagement au quotidien.

Le succès de notre tourisme est principalement dû aux acteurs et partenaires de la destination. Sans vous rien n'est possible, nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir pour poursuivre notre développement. Ce succès est possible grâce à notre directrice Stéphanie qui s'investit sans compter avec professionnalisme et compétences pour la gestion et le développement d'Anzère. Personnellement, je souhaite la remercier pour son excellent travail et la passion qu'elle transmet avec enthousiasme à toute la destination d'Anzère.

Chaque année, notre destination se renforce avec une clientèle de plus en plus fidèle et nous devons toujours nous améliorer pour augmenter cette fidélité.

**SÉBASTIEN TRAVELLETTI**

## 02 MOT DE LA DIRECTRICE 2022/2023

### **STEPHANIE DIJKMAN** DIRECTRICE D'ANZÈRE TOURISME SA

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ce mot en ouverture du rapport de gestion de l'année 2022-2023.

La stabilisation de l'équipe d'Anzère Tourisme SA a été un pilier essentiel de cet exercice. Travailler main dans la main avec une équipe de professionnels a permis d'atteindre nos objectifs et de consolider notre structure organisationnelle. Je remercie naturellement mon équipe d'avoir été aussi performante !

Cette relation de confiance existe également avec tous les acteurs de la destination. Elle nous permet de relever des défis auxquels nous sommes confrontés dans la gestion de la destination ; faire évoluer notre offre touristique et nos infrastructures pour une meilleure satisfaction client, réchauffer les lits froids pour une optimisation du modèle économique, attirer de nouveaux visiteurs, ... les défis sont nombreux et ce n'est qu'ensemble que nous pouvons les relever.

Conjointement avec les divers acteurs, de nombreux « temps forts » ont été organisés. Des grands classiques comme le Tour des Alpagnes, La Fête du Bœuf ou encore la Course de Côte, mais aussi des nouveautés comme Anzère d'Antan, la Dili Beach ou Anzère Fantastique. Un de nos objectifs pour les années à venir est de continuer à élargir cette offre touristique et ces événements qui réjouissent et rassemblent toujours autant les vacanciers, les résidents secondaires ou encore la population locale.

L'augmentation du nombre de journées skieurs a été remarquable pour l'hiver 22-23. Malgré le fait que l'ensemble des partenaires de la destination nous ont fait savoir qu'ils ont bien travaillé, le nombre de nuitées commerciales est tout de même en baisse. La majorité de nos clients sont de nationalité suisse et possèdent une résidence secondaire à Anzère, ce qui nous donne une base solide dans ces temps toujours peu certains. Malheureusement, nous avons également ressenti leur volonté de voyager. Comme toutes les destinations alpines, nous avons du mal à vraiment faire grandir le tourisme estival.

En plus d'une offre touristique adaptée et attractive, nous avons besoin d'un changement de mentalité chez nos (potentiels)

visiteurs ; les montagnes en été sont splendides et proposent tout pour passer de superbes vacances !

Je tiens également à remercier les communes d'Arbaz et d'Ayent pour leur confiance accordée. Durant l'exercice, la commune d'Ayent a été confrontée à une approbation d'un recours par le tribunal cantonal d'un résident secondaire qui s'opposait au règlement de la taxe de séjour (forfaitaire). Ensemble, avec tous les acteurs, nous avons travaillé vers une adaptation de ce règlement. Car le poids de la taxe de séjour forfaitaire est très important dans le budget d'Anzère Tourisme, la prérogative concernant cette adaptation, était donc de pouvoir continuer à encaisser le même montant et de continuer à proposer le même niveau de service. Le processus suit toujours son cours, les diverses étapes de validation se franchissent pas à pas.

L'ASPA (association des propriétaires d'Ayent, Arbaz et environs) mérite une attention particulière pour toute l'énergie investie dans la destination. Avec plus que 75% de nos lits dans cette catégorie (R1), l'engagement du comité joue un rôle crucial dans le développement et le rayonnement de notre destination et je les en remercie.

Il est important de reconnaître l'incertitude qui règne toujours dans les domaines socio-économiques et politiques. L'inflation, l'éventuelle pénurie d'énergie, la sécheresse, le changement climatique, le Franc suisse très fort... nous suivons ces évolutions de près et, tous ensemble, nous devons continuer à adapter nos stratégies pour limiter d'éventuels impacts négatifs.

Les nombreux projets visant à propulser Anzère vers de nouveaux sommets sont prometteurs, et les récentes nouvelles renforcent notre confiance dans leur concrétisation. Les investissements dans les infrastructures touristiques et l'organisation d'événements majeurs stimuleront la demande et renforceront l'attrait de notre destination.

Comptez sur Anzère Tourisme SA pour continuer à répondre aux attentes de nos visiteurs,

**STEPHANIE DIJKMAN**

# 03 PRÉSENTATION D'ANZÈRE TOURISME SA (ATSA)

## DIRECTION



**STEPHANIE DIJKMAN**

directrice  
100 %



**LÉONARD SALAMIN**

collaborateur Fun Park  
20 %

## ÉQUIPE OUTDOOR



**CÉDRIC JOST**

collaborateur infrastructure  
100 %



**OSCAR LARGE**

collaborateur infrastructure  
100 % | départ fin avril 2023



**TIMOTHÉ GAUDIN**

collaborateur infrastructure  
100 %



**JULIEN GAUDIN**

collaborateur infrastructure  
100 % | entré en avril 2023



**MATTHIEU CRELIER**

collaborateur Fun Park  
20 %

## ÉQUIPE INDOOR



**JEAN-MARC DÉFAGO**

administration / finances  
100 %



**JONATHAN PLATTET**

marketing & communication  
100 %



**YANNICK MATHYS**

accueil & informations – stage d'un  
an 100 % depuis le 1er juillet 2023



**CLOÉ BORNET**

accueil & informations  
20 % | départ début juin 2023



**CHARLINE DIEM**

responsable événements & animations  
100 %



**ORANE JAN DU CHÊNE**

médiaticienne  
100 %



**KAREN MARDINÉ**

accueil & informations  
50 %



**ELISE BENIADA**

accueil & informations  
80 % | départ fin octobre 2023



**GYPSI LE GYPAÈTE**

notre mascotte

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Télé Anzère : Sébastien Travelletti (Président)  
 Commune d'Arbaz : Alain Décaillet (vice-président)  
 Fondation Place du Village « AVO » : Roger Wuthrich (secrétaire)  
 Commune d'Ayent : Christian Savioz  
 Société de développement Ayent / Anzère : Ferdinand Francey  
 Société de développement Arbaz : Mégane Dubuis-Jagut  
 Anzère Spa & Wellness : Alain Perseguers  
 Hébergeurs d'Anzère : Patrick Trachsel  
 Association des propriétaires Ayent-Anzère/Arbaz : Daniel Gallay  
 Association des commerçants : Jean-Jacques Dussex

Organe de révision : System D Management & Consulting, 1966 Botyre/Ayent

## AUGMENTATION CAPITAL-ACTIONS D'ANZÈRE TOURISME SA.

L'Assemblée a voté, à l'unanimité des voix, sans abstention ni opposition, lors de la séance du 10 mars 2023, une possible augmentation de CHF 100'000.- du capital-actions d'ATSA.

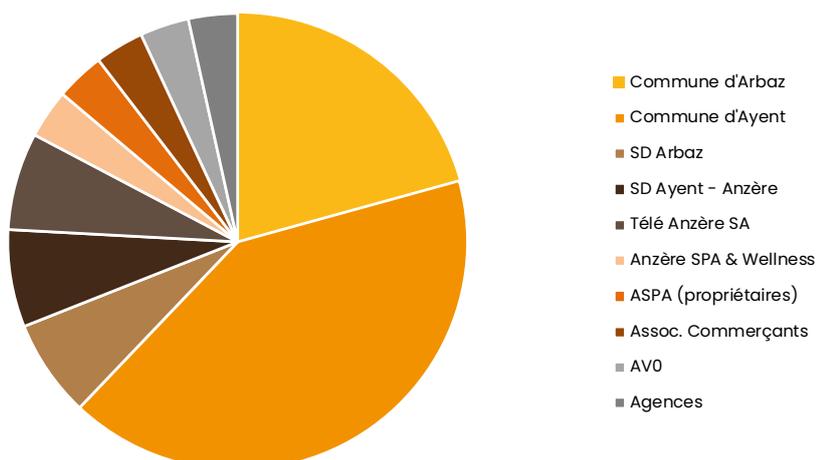
Les actionnaires avaient jusqu'au 30 mars pour exercer leur droit de souscription. Les deux communes ont utilisé ce droit. Après un échange entre les deux communes et une validation par le Conseil d'Administration d'ATSA, l'accord a été trouvé d'augmenter le capital de la façon suivante :

la commune d'Ayent augmente son capital de CHF 80'000.- et la commune d'Arbaz de CHF 20'000.-

Tableau présentant l'ancienne et la nouvelle répartition du capital-actions d'Anzère Tourisme SA

Entité	Création Anzère Tourisme S.A.	Pourcentage	Augmentation 2023	Pourcentage NEW
Commune d'Arbaz	40'000.00 fr.	21.05%	60'000.00 fr.	20.69%
Commune d'Ayent	40'000.00 fr.	21.05%	120'000.00 fr.	41.38%
SD Arbaz	20'000.00 fr.	10.53%	20'000.00 fr.	6.90%
SD Ayent - Anzère	20'000.00 fr.	10.53%	20'000.00 fr.	6.90%
Télé Anzère SA	20'000.00 fr.	10.53%	20'000.00 fr.	6.90%
Anzère SPA & Wellness	10'000.00 fr.	5.26%	10'000.00 fr.	3.45%
ASPA (propriétaires)	10'000.00 fr.	5.26%	10'000.00 fr.	3.45%
Assoc. Commerçants	10'000.00 fr.	5.26%	10'000.00 fr.	3.45%
AVO	10'000.00 fr.	5.26%	10'000.00 fr.	3.45%
Agences	10'000.00 fr.	5.26%	10'000.00 fr.	3.45%
<b>TOTAL</b>	<b>190'000.00 fr.</b>	<b>100%</b>	<b>290'000.00 fr.</b>	<b>100%</b>

Capital Anzère Tourisme SA 2023



# 04 TENDANCES ET ÉVOLUTIONS

Au cours de l'année 2022-2023, une tendance à la baisse est observée sur le nombre de nuitées commerciales. L'impact majeur de cette diminution peut être attribué à **la non-ouverture de l'hôtel des Masques** sur la Place du Village, une infrastructure clé dans le secteur de l'hôtellerie. Aussi nos partenaires en para-hôtellerie nous ont indiqués avoir de **moins en moins de biens disponibles à la location**, car certains propriétaires retirent leur bien du marché. Depuis le COVID-19 nous avons perdu 22% des lits en para-hôtellerie.

Parallèlement à cette situation, le **contexte socio-économique et politique** a également joué un rôle prépondérant. Les incertitudes liées à la guerre en Ukraine, la crise énergétique et le Franc suisse très fort ont potentiellement découragé les voyageurs.

**Les conditions d'enneigement peu favorables** durant l'hiver 2022-2023 ont certainement constitué un autre facteur déterminant dans la diminution des nuitées commerciales. Durant l'hiver, un nombre significatif de visiteurs ont choisi de venir skier à la journée, préférant profiter du Magic Pass sans se loger sur place. Bien que les nombreux excursionnistes contribuent à l'équilibre économique de la destination, cette tendance met également en lumière la nécessité de développer des offres d'hébergement flexibles et adaptées aux modifications de comportement des visiteurs, afin de maximiser le remplissage de nos hébergements.

Malgré la baisse des nuitées liée à la fermeture de l'hôtel des Masques, **la saison estivale à Anzère a connu une performance encourageante**. Une contribution significative à cette réussite est sûrement due à la venue d'une importante équipe de tournage pour une nouvelle série de la RTS. Cette présence médiatique a non seulement généré une visibilité intéressante pour Anzère, mais a également attiré un flux constant de visiteurs lié à la production cinématographique.

Les nombreux événements estivaux organisés dans la région ont aussi contribué à dynamiser l'attrait touristique, offrant aux visiteurs une variété d'activités et d'animations.

De plus, le beau temps a incité les voyageurs à profiter pleinement des offres estivales à Anzère.

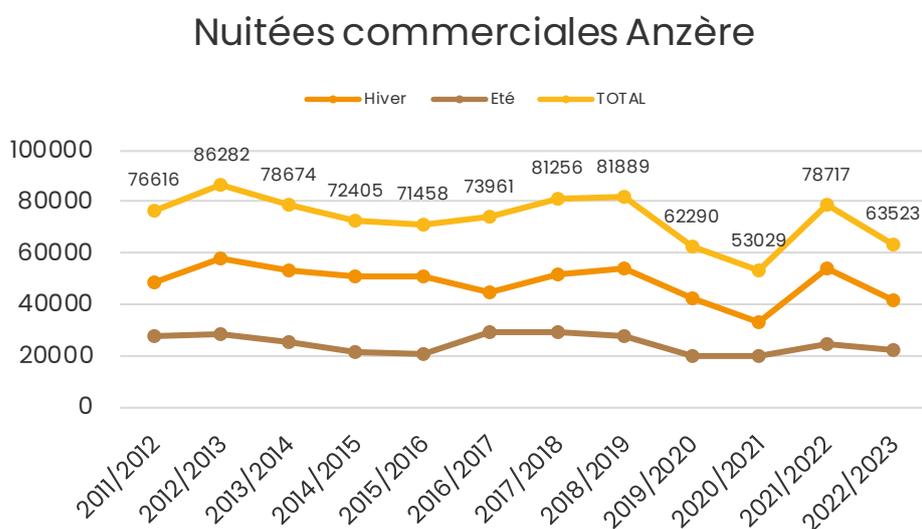
Ces éléments ont compensé, en partie, la diminution des nuitées par l'hôtel des Masques, démontrant l'attractivité de notre territoire toute l'année.

Pour inverser la tendance négative de la baisse du nombre de nuitées commerciales, nous devons continuer à collaborer étroitement avec tous les acteurs du territoire, afin de mettre en œuvre des stratégies de relance efficaces :

- Diversifier l'offre touristique
- Motiver les résidents secondaires à louer leur bien
- Travailler certains marchés très spécifiques (ex. la clientèle de retraités ou le tourisme d'affaires),
- Attirer de nouveaux investissements dans le secteur de l'hôtellerie, ou encore dans des infrastructures résilientes aux variations climatiques, ...

Ces exemples pourront stimuler la croissance des nuitées commerciales sur notre territoire.

## ÉVOLUTION DES NUITÉES COMMERCIALES



## NOS RÉSIDENTS SECONDAIRES

L'importance cruciale des résidents secondaires ne peut être négligée dans le paysage économique d'Anzère, où **une grande partie de nos lits disponibles ne sont pas commercialisés**, car ces propriétaires ne les mettent pas en location. Leur présence régulière constitue une pierre angulaire de l'équilibre économique de la destination, contribuant de manière significative à la stabilité du secteur touristique tout au long de l'année. Même si **cette stabilité est fragile**, nous exprimons notre sincère gratitude envers ces résidents fidèles, dont la contribution va au-delà de l'hébergement, créant un lien durable entre la communauté locale et ses habitués.

L'amélioration de notre compréhension de l'utilisation des biens par les résidents secondaires a été significativement renforcée grâce à l'utilisation d'outils de data consulting.

Par ailleurs, l'obligation d'annonce imposée à chaque propriétaire mettant son bien en location à des fins touristiques représente une source importante de données. Cette transparence accrue dans le marché locatif touristique nous offre une vision plus claire des disponibilités, des tarifs pratiqués, et des dynamiques concurrentielles.

Ces instruments nous permettent d'analyser les tendances d'occupation, offrant ainsi des informations précieuses pour orienter nos stratégies de développement touristique.

Nous savons par exemple que sur **le total de 2319 propriétaires** d'une résidence secondaire sur notre territoire, environ **350 propriétaires mettent occasionnellement leur bien en location** sans passer par une agence locale.

### TOP 10 DES PAYS DE PROVENANCE DE NOS PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES SECONDAIRES

Source : fichiers IgGroup Pass Liberté été 2023

1. Suisse
2. France
3. Belgique
4. Pays-Bas
5. Royaume-Uni
6. Allemagne
7. Italie
8. Etats-Unis d'Amérique
9. Suède
10. Pays de Galles



### TOP 10 DES CANTONS DE PROVENANCE DE NOS PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES SECONDAIRES SUISSE

Source : fichiers IgGroup Pass Liberté été 2023

1. Valais
2. Vaud
3. Genève
4. Fribourg
5. Berne
6. Neuchâtel
7. Zurich
8. Jura
9. Bâle
10. Soleure



## ANZÈRE LIBERTÉ

Anzère Liberté, notre pass d'avantages valable en été, a connu une évolution significative en 2023 avec la **transition vers une version numérique**. Cette initiative visait à accroître la compréhension de l'utilisation du pass, offrant ainsi une perspective plus claire sur les avantages qu'il apporte à ses utilisateurs. Les avantages en hiver restent accessibles sans pass ou QR-code. Les résidents secondaires ont accueilli favorablement cette digitalisation, reconnaissant les avantages potentiels d'une gestion plus efficace et d'une accessibilité accrue aux avantages proposés par Anzère Liberté. Au cours de l'été 2023, le pass a opéré de manière satisfaisante après avoir effectué quelques ajustements techniques. Les résidents secondaires et vacanciers qui s'acquittent de leur taxe de séjour, ont pu profiter pleinement des avantages offerts, contribuant ainsi à renforcer le tourisme estival.

Cette transition numérique nous a permis de mieux comprendre comment les pass sont utilisés et de connaître les préférences des utilisateurs.

Toutefois, en partenariat avec Anzère Spa & Wellness, il est important de souligner qu'une erreur a été découverte dans les chiffres communiqués les années précédentes, nous avons adaptés les chiffres en conséquence.

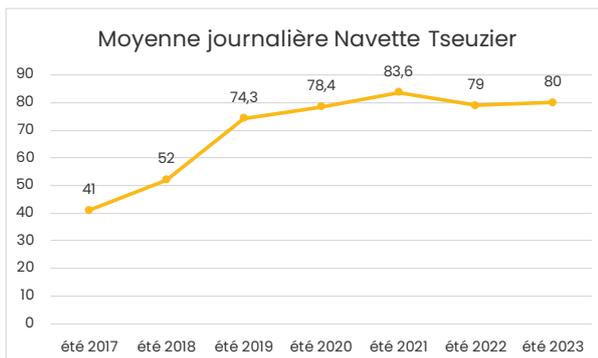
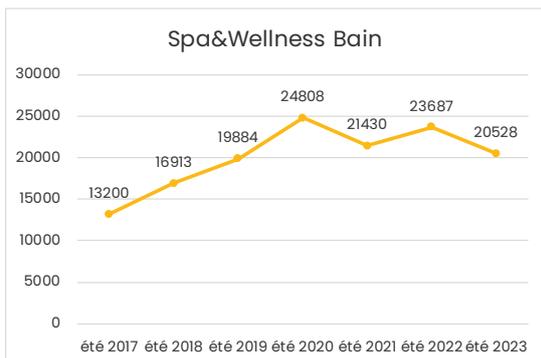
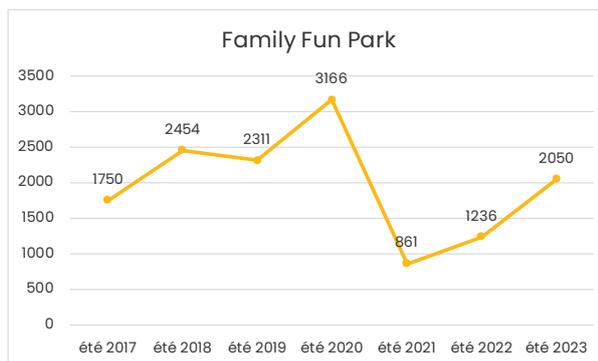
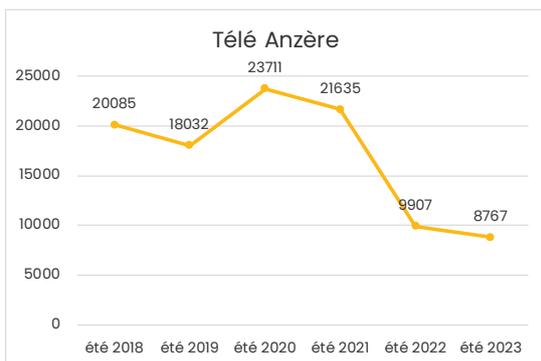
**En conclusion, la digitalisation d'Anzère Liberté a été une étape importante vers une gestion plus efficace des avantages estivaux.**



ANNÉE	NOMBRE DE PASS DISTRIBUABLES	NOMBRE DE PASS DISTRIBUÉS	POURCENTAGE
Été 2017	11'639	6'355	54 %
Été 2018	11'253	7'131	63 %
Été 2019	11'289	7'551	66 %
Été 2020	11'289	8'095	71 %
Été 2021	11'403	8'298	72 %
Été 2022	11'405	8'354	73 %
Été 2023	11'083	9'779	88 %



## UTILISATION ANZÈRE LIBERTÉ



Nous tenons à préciser que le montant dépensé dans les avantages d'Anzère Liberté dépasse toujours le seuil du 30% du montant de la taxe de séjour, inversement à ce que stipule la charte de la Taxe de Séjour. Les communes nous ont demandé au printemps 2022 de travailler vers un respect de cette charte Taxe de Séjour. ATSA s'est engagé à respecter cette charte dans les années à venir.



# 05 MARKETING ET COMMUNICATION

## STRATÉGIE MARKETING & COMMUNICATION

Les grandes lignes de la stratégie de communication d'Anzère sont directement liées à la forte saisonnalité des flux touristiques. L'accent est mis sur des campagnes de promotion concernant les périodes de moindre affluence ayant un fort potentiel touristique et nous permettant de **capitaliser sur un produit rodé et de haute qualité** pour le client.

En hiver, les mois de janvier et de mars sont ainsi largement mis en avant auprès de nos cibles ayant les possibilités de profiter de la destination durant ses périodes plus calmes. Pendant la belle saison, nous mettons l'automne sur le devant de la scène ; comme un prolongement de l'été.

Nous continuons par conséquent à travailler **la notoriété de la destination** auprès de nos marchés historiques. Ce faisant, la communication sur la « haute-saison » se fait naturellement, au travers de la promotion de la destination et de ses événements au sens large.

Sur l'exercice 2022-2023, un point d'honneur a été mis sur les échanges d'informations avec nos résidents secondaires.

## LIGNE ÉDITORIALE

Une stratégie de contenu plus aboutie a été mise en place. En analysant les qualités intrinsèques d'Anzère ainsi que les éléments que nos visiteurs perçoivent comme « nos points forts », nous avons défini trois piliers éditoriaux. Ceux-ci sont abordés sous le regard de l'identité de marque d'Anzère et du travail préalablement effectué autour du « Guide de Marque ». Ces piliers sont :

- Le Panorama
- La Simplicité
- L'Attachement

L'objectif de la ligne éditoriale est d'assurer une cohérence entre nos différentes communications, que ce soit au travers des éléments rédactionnels ou de nos médias. C'est Amandine Renevot, indépendante et spécialiste de la création de contenu dans le domaine particulier du tourisme, qui a transcrit les éléments qui constituent cette « touche Anzère ».

La rédaction des Newsletters destinées au grand public a également été externalisées à Amandine. Son style et son humour uniques sont des atouts indéniables.

## NOS PERSONAS

Le travail mené sur la ligne éditoriale et la stratégie de communication nous ont amené à redéfinir les profils types pour la destination. Ainsi, nous avons fait ressortir 6 profils :



### LES FAMILLES

profil traditionnel



### LES RÉSIDENTS SECONDAIRES

profil traditionnel



### LES COUPLES SANS ENFANTS

volonté de développer l'activité en dehors des périodes de fortes affluences



### LES SÉNIORS

volonté de développer l'activité en dehors des périodes de fortes affluences



### LES CLUBS

volonté de développer l'activité en dehors des périodes de fortes affluences



### LES ENTREPRISES

volonté de développer l'activité en dehors des périodes de fortes affluences

## LE PROFIL DE NOS VISITEURS EN 2022-2023

PAYS PROVENANCE	RÉPARTITION DU TOTAL DES VISITEURS D'ANZÈRE 2022-2023	RÉPARTITION DES NUITÉES COMMERCIALES 2022-2023
Suisse	88%	65%
Étranger	12%	35%



### PROVENANCE CLIENTÈLE SUISSE

CANTON PROVENANCE	RÉPARTITION DU TOTAL DES VISITEURS SUISSE D'ANZÈRE 2022-2023	RÉPARTITION DES NUITÉES COMMERCIALES CLIENTÈLE SUISSE 2022-2023
Vaud	24 %	32 %
Valais	40 %	16 %
Fribourg	8 %	12 %
Genève	11 %	16 %
Berne	4.5 %	8 %
Neuchâtel	4 %	6 %
Zurich	2 %	2 %
Jura	1.5 %	2 %



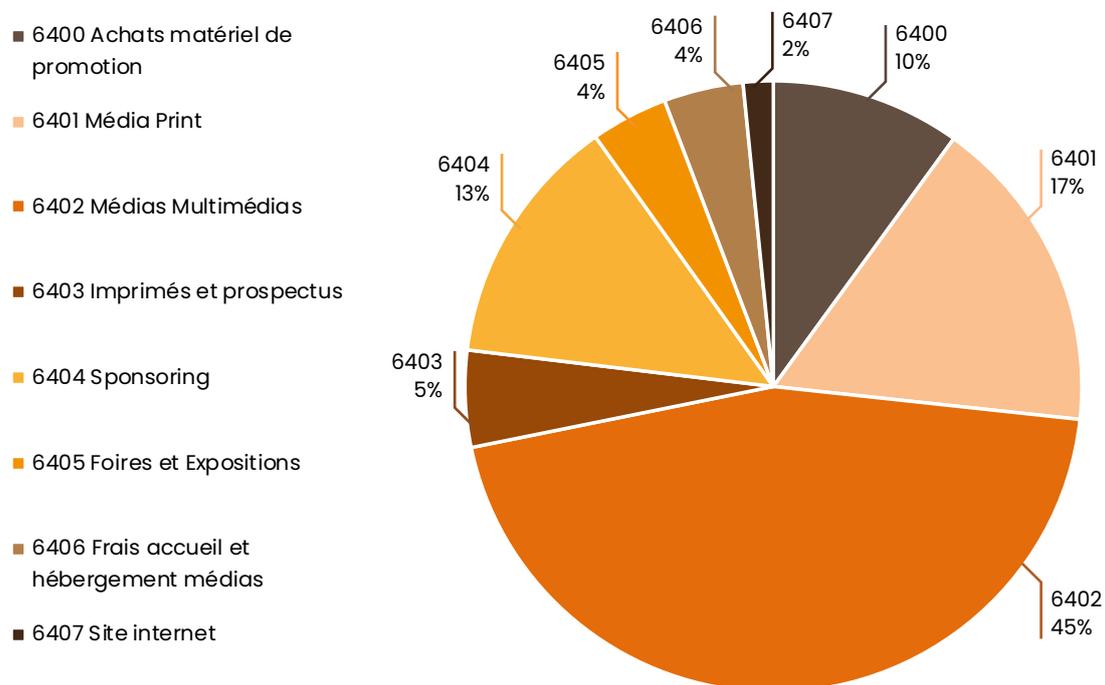
### PROVENANCE CLIENTÈLE INTERNATIONALE

PAYS PROVENANCE	RÉPARTITION DU TOTAL DES VISITEURS ÉTRANGERS D'ANZÈRE 2022-2023	RÉPARTITION DES NUITÉES COMMERCIALES CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE 2022-2023
France	35 %	19 %
Belgique	17 %	19 %
Pays-Bas	15 %	8 %
Grande-Bretagne	13 %	35 %
Allemagne	10 %	11 %

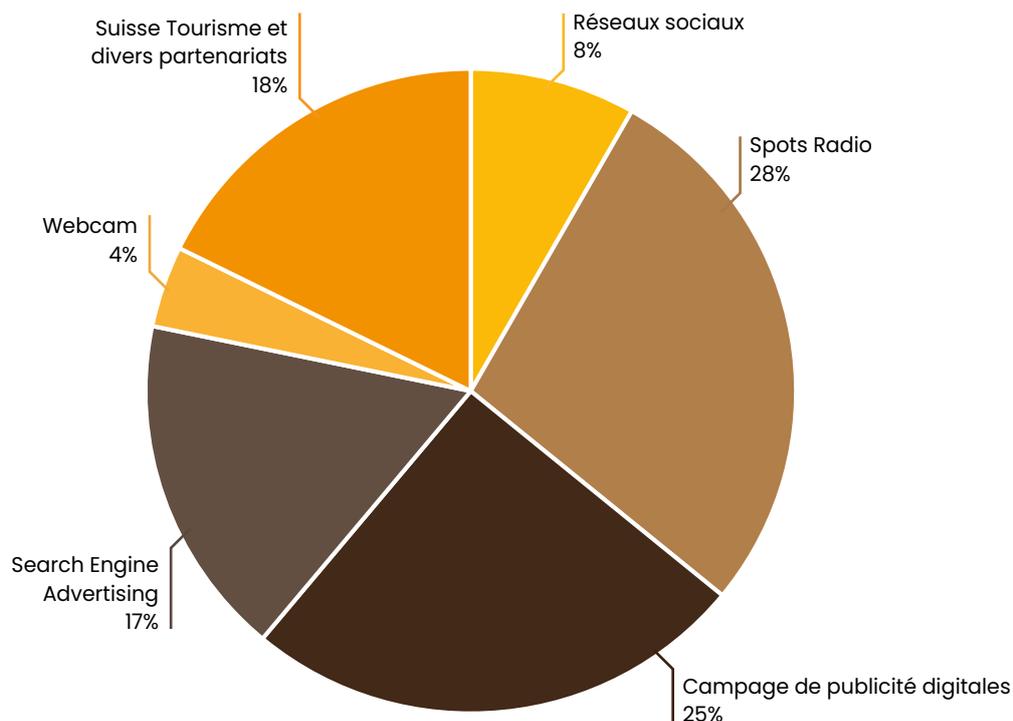


## RÉPARTITION DU BUDGET MARKETING

C'est la Taxe de Promotion Touristique (TPT) qui finance nos actions marketing. La TPT est payé par les entreprises locales, ainsi que les propriétaires qui mettent en location (à des fins touristiques) leur bien. A noter que Télé Anzère et Anzère Spa & Wellness, soutiennent ce budget marketing avec un montant de TPT volontaire de CHF 25'000 chacune, en plus du paiement de la TPT obligatoire.



### FOCUS SUR LE COMPTE 6402 – MÉDIAS ET MULTIMÉDIAS





## SITE INTERNET

En décembre 2022, nous avons lancé **notre nouveau site internet**. Avec plus de 307'000 utilisateurs uniques, contre 334 mille l'année précédente, nous avons enregistré une légère baisse du trafic sur notre site. Cette diminution est en phase avec la baisse de la fréquentation de notre destination et nous rapproche du trafic d'avant le COVID-19.

Cette baisse s'explique donc en grande partie par le retour à la situation normale post-COVID-19. Une autre partie de l'explication peut provenir du fait qu'en changeant les urls, nous avons perdu les liens entrants des sites externes. Il est aussi important de noter une baisse des « secondes visites » sur la nouvelle version de [www.anzere.ch](http://www.anzere.ch). Cependant nous observons **une augmentation du temps moyen passé et un accroissement du nombre de sessions avec engagement**. Nous pouvons ainsi supposer que nos utilisateurs trouvent plus facilement les informations recherchées sur notre site internet et qu'une nouvelle visite n'est ainsi plus nécessaire.

Au travers du nouveau site internet, nous cherchions à **faciliter le parcours client** ainsi qu'à proposer un site plus dynamique, remis au goût du jour et qui soit plus visuel. Nous pouvons affirmer que c'est chose faite. Notre outil est également plus responsif, de facto, la version mobile est devenue beaucoup plus agréable à utiliser qu'elle le fût par le passé. Par conséquent, cette amélioration a fait perdre de l'utilité à l'application mobile.

Notre support web est l'un de nos principaux outils. En plus de servir de vitrine pour la destination, il est un dispositif de communication extraordinaire pour acquérir de nouveaux clients. Nous avons ainsi décidé de mener des campagnes SEA (search engine advertising) dès le début de l'exercice 2022-2023. Ces campagnes sont menées par l'entreprise valaisanne Clikz et les retours sont encourageants.

<b>2018 – 2019</b>	254'060
<b>2019 – 2020</b>	312'454
<b>2020 – 2021</b>	348'723
<b>2021 – 2022</b>	334'922
<b>2022 – 2023</b>	307'895 soit une baisse de 8%



Les prochains défis sont d'améliorer le SEO, d'augmenter le trafic et de **mieux gérer l'interconnectivité entre les différents médias** sur lesquels nous avons la main. Pour se faire, nous avons notamment comme projet de créer un **espace blog** sur le site internet. Les thèmes des articles pourront être repris sur nos différents réseaux sociaux.



## RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis avril 2023, la gestion des réseaux sociaux est entièrement revenue à Anzère Tourisme après une externalisation en 2022. Un temps d'adaptation a été nécessaire pour trouver un rythme régulier de publication. Le budget des sponsorisations doit encore être géré de manière plus assidue, afin que l'activité sur les réseaux puisse être analysée plus finement. Cependant, les premiers résultats sont encourageants.

**Notre activité est concentrée sur Instagram, Facebook et LinkedIn.** Ainsi, TikTok et son

algorithme ultra-exigeant ne sont pour le moment pas exploités. YouTube joue essentiellement le rôle de bibliothèque vidéo, ce qui nous permet de facilement intégrer du contenu sur notre site internet. La perte de vitesse de ce support est indéniable depuis l'arrivée des vidéos sur la suite Meta.



RÉSEAU SOCIAL	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	EVOLUTION N-1
Facebook	11874	12344	12515	12522	13811	10.29%
Instagram	3743	5350	6251	7399	8204	10.88%

## RÉSEAUX SOCIAUX : COLLABORATIONS VALAIS WALLIS

Nous avons mené deux collaborations importantes avec Valais Wallis Promotion (VWP) sur les réseaux sociaux durant cet exercice. Le premier est une collaboration hivernale qui présentait le **travail du damage** fait sur les pistes d'Anzère. Nous avons interviewé Bryan Bonvin. Cette entrevue a été retranscrite sous la forme d'une vidéo présentant son quotidien et les défis de son travail. Ce contenu a été partagé sur les différents canaux de communication de VWP ainsi que sur nos différents supports. **Les retours ont été excellents** ; la disponibilité et la flexibilité de Télé Anzère ainsi que de ses employés ne sont pas étrangers à cette réussite.



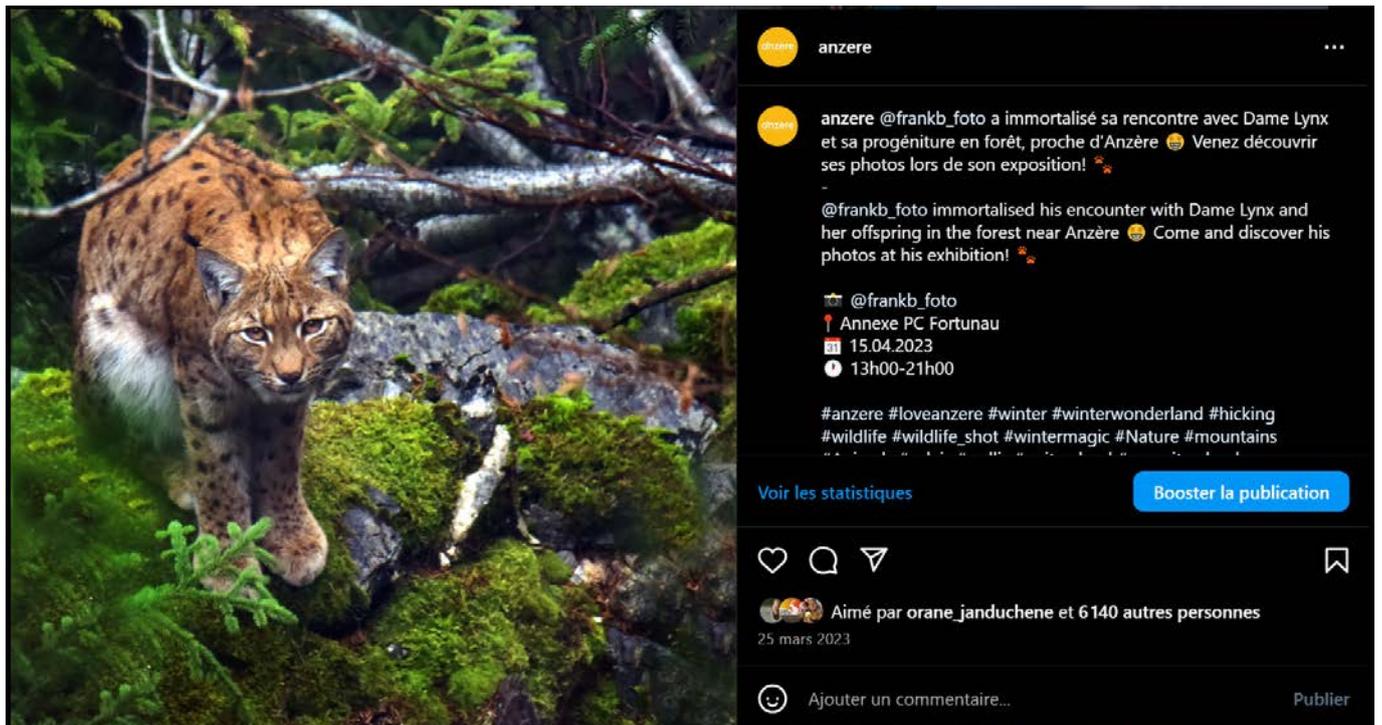
Crédits photo : Levin Studio



La deuxième collaboration menée est un **« Take Over » des réseaux sociaux de VWP**. Nous avons eu l'opportunité de reprendre les publications de stories Instagram et Facebook de l'organe de promotion du canton durant tout un week-end. L'objectif était de présenter Anzère, ses particularités et ses événements. Le week-end du « Take Over » a été celui du Tour des Alpagnes et de la fête du Bœuf, soit les 15 et 16 juillet 2023. Cette action a eu un **effet direct** sur le **nombre de personnes abonnées** à notre compte Instagram. Ce fût une belle expérience que nous allons réitérer le 14 février 2024

## LA PUBLICATION AYANT LE MIEUX FONCTIONNÉ SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX EN 2022-2023

À elle seule, cette publication a comptabilisé **6277 interactions** pour un total de 30'501 impressions soit un taux d'engagement de plus de 20%. C'est de très loin le post ayant le mieux fonctionné. Ce qui a permis à cette publication de connaître un aussi grand succès, c'est sa teneur exceptionnelle. La photo a été prise à Anzère, il est très rare d'observer un lynx d'aussi prêt et de pouvoir le photographier de la sorte. C'est grâce au talent du photographe Frank Bonvin que ce cliché exceptionnel a été réalisé.





## SPONSORING

Afin de **travailler la notoriété** de la destination, mais également dans le but de soutenir la relève sportive de la région, nous accordons un soutien financier à plusieurs athlètes. Les soutiens accordés sont en adéquation avec la stratégie de communication de la destination. Nous essayons également d'activer ces partenariats pour que les athlètes soutenus soient de véritables ambassadeurs pour la destination.



### MALORIE Blanc

Skieuse de coupe d'Europe, originaire d'Ayent

### CHRISTOPHE Torrent

SkiEUR de coupe d'Europe, originaire d'Arbaz

### ARMAND Marchant

SkiEUR Belge de Coupe du Monde

### ACM Ski Team

### MATHIS Gantner

BMX, DH, Enduro en coupe du monde



## TABLEAU DE BORD

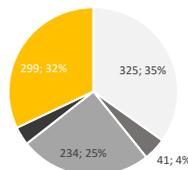
Durant toute l'année, nous avons continué à **monitorer différentes métriques** relatives à l'utilisation de nos supports. Ces tableaux mensuels sont réalisés dans un **but de transparence**, et sont disponibles sur le site internet dans la partie 'espace pro'.

## TABLEAU DE BORD OCTOBRE 2023

### ANZÈRE TOURISME

Durant le mois d'octobre, l'office du tourisme a majoritairement produit des services postaux. La fréquentation générale de l'office du tourisme par les visiteurs est plus importante qu'en septembre. Cette situation est normale, car les deux semaines de vacances du mois ont une influence sur la fréquentation totale de la destination.

#### Fréquentation de l'office du tourisme

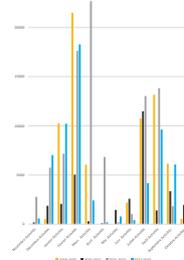
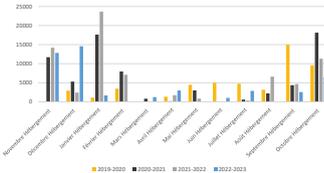


- Renseignement
- Anzère Liberté
- Poste
- Autre
- Téléphone

### INGÉNIE

La centrale a enregistré quelques réservations d'hébergements durant le mois d'octobre. Ces réservations concernent la saison d'hiver. Au contraire, le chiffre d'affaire qui découle des activités est en baisse par rapport aux mois précédents, mais en augmentation par rapport à la saison dernière.

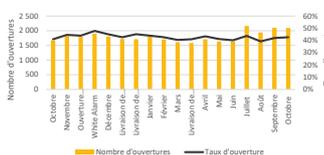
#### CA Ingénie - par année et par type de prestation



### NEWSLETTER

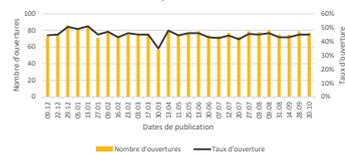
#### Grand public

En octobre, la Newsletter Grand Public a été distribuée à 4'908 personnes. Le taux d'ouverture était de 42,71%. Le taux d'ouverture est remonté par rapport aux mois précédents. La tonalité de cette communication a été adaptée.



#### Partner News

La Partner News est distribuée à 150 professionnels. De manière générale, les partenaires montrent un intérêt constant pour cette communication.





## NEWSLETTERS

Durant l'exercice 2022-2023, nous avons mis en place un envoi de Newsletters destinés aux résidents secondaires de la destination. Cette communication nous a permis de mieux informer nos R2 sur les changements liés à la digitalisation des pass Anzère Liberté. Un travail de qualification de la base de données doit être effectué pour optimiser la communication.

Nous avons continué les envois des Partners News et des Newsletters Grand Public. 49 Newsletters ont été envoyées avec **un taux moyen d'ouverture de 44.2%**. C'est une **augmentation de plus de 6 points** par rapport à l'an dernier. Le taux d'ouverture est donc encourageant ; cela nous indique que le ton adéquat a été trouvé pour nos différentes newsletters.



## DOSSIER DE PRESSE

Nous éditons un dossier de presse par saison pour **mieux informer nos partenaires** journalistes des nouveautés et temps forts

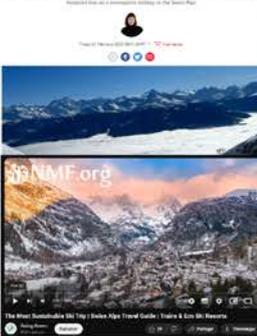


Par conséquent, durant l'exercice 2022-2023, nous avons eu de nombreuses retombées médiatiques. Grâce au riche patrimoine de la région, aux athlètes sponsorisés, aux événements organisés, aux personnalités suivies, nous avons eu l'occasion de bénéficier d'une **belle couverture médiatique essentiellement locale, mais également régionale et nationale**.

En plus de ces retombées « naturelles », nous avons eu la chance d'accueillir deux voyages de presse britanniques sur le thème du tourisme durable. À la suite de ces voyages, nous avons eu d'importantes retombées dans des médias anglo-saxons traditionnels, mais également sur des supports comme les réseaux sociaux et YouTube. Ces communications ont été faites auprès d'un public directement intéressé par les sports d'hiver.

Ces **retombées médiatiques** sont intéressantes **pour la notoriété de la destination**. Elles sont également des supports sur lesquels nous capitalisons pour développer notre activité sur LinkedIn. L'actualité est en effet un axe de communication que nous avons décidé d'exploiter plus sérieusement.

Swapping plane for train and tartiflette for vegan raclette on the world's most sustainable ski trip'



# Les grandes premières de Malorie Blanc

**SÉRIE 2/8** La skieuse d'Ayent a profité de 2022 pour signer ses premiers points sur la scène européenne et franchir un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.

PAR GREGORY CASAZZA ET MARIE-PIERRE DUBOIS

**8 ÉTOILES VALAISANNES**  
C'est une skieuse jeune, 19 ans, qui s'agit de Malorie Blanc. Elle a profité de 2022 pour signer ses premiers points sur la scène européenne et franchir un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.



**4 SON OBJECTIF RÉALISTE POUR 2023**  
Malorie Blanc vise à intégrer les cadres C de Swiss-Ski en 2023. Elle a déjà signé ses premiers points en Europe et a franchi un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.

**5 SON RÊVE UN PEU FOU POUR 2023**  
Malorie Blanc rêve de participer à la Coupe du monde de ski alpin en 2023. Elle a déjà signé ses premiers points en Europe et a franchi un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.

**Ayent/Arbaz: redécouvrir l'histoire du bisse de Sion au fil de l'eau**  
D'un barrage construit en 1930 jusqu'à la chute de l'ouvrage, découvrez l'histoire du bisse de Sion au fil de l'eau.

**L'amitié entre la Suisse et le Canada à Anzère**  
Une visite du grand bisse d'Ayent et du lac de Sion, c'est le thème de la journée gastronomique Canada-Suisse, programmée samedi 13 août.

**Valais: comment Ayent a trouvé un réservoir naturel sous la roche**  
La commune d'Ayent a découvert une nouvelle source d'eau potable dans le combe des Andins. Pure et constante, elle couvrait bien plus que les besoins de la commune.

ARCINFO

RTS

## 'The world's most sustainable ski trip' – from London to the Swiss Alps

Can a holiday on the slopes ever be environmentally-friendly? Anna Hughes, director of Flight Free UK, travels to Switzerland to find out

**Tarcis Ançay et César Costa, la rivalité éternelle. Rencontre avant le Tour des Alpes à Anzère**  
Ançay et Costa ont une rivalité éternelle. Ils se rencontrent avant le Tour des Alpes à Anzère.

Ski alpin | Modifié le 8 mars 2022 à 08:25

ABOUT THIS PROJECT



## Ski alpin: Armand Marchant, de la Belgique à Anzère

Armand Marchant, skieur belge, est à Anzère pour participer au Tour des Alpes. Il a déjà signé ses premiers points en Europe et a franchi un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.

**LE VIS 48 HEURES DANS 24 HEURES**  
DANS LA LUMIÈRE

**A la tête de la Fédération des Jeux des transplantés**  
Un homme à la tête de la Fédération des Jeux des transplantés. Il a déjà signé ses premiers points en Europe et a franchi un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.



## Pénurie d'eau: à Anzère, les canons à neige à la rescousse des alpages

Géloc ou système d'irrigation mécanique, les alpages de Daz et du Tassin d'Arbaz ont pu remplir leur réservoir de 30 000 litres. Télé Anzère risque d'être de nouveau sollicité cet été.

## Un exil forcé mais productif au Canada

Un exil forcé mais productif au Canada. Il a déjà signé ses premiers points en Europe et a franchi un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.



Un exil forcé mais productif au Canada. Il a déjà signé ses premiers points en Europe et a franchi un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.

## Quatre projets innovants autour de l'eau primés

La quatrième édition du Blue Ark Challenge a livré ses vainqueurs jeudi dans le cadre du Smart Water at Chab. Quatre projets concrets et innovants en relation avec la gestion de l'eau seront développés.



Quatre projets innovants autour de l'eau primés. Il a déjà signé ses premiers points en Europe et a franchi un cap en intégrant les cadres C de Swiss-Ski.

Advertisement for 'basik' featuring a man in a blue jacket and a dog. Text: 'check: stephanie dijkmans, anzère tourisme'.



## TOURNAGES

La région d'Anzère s'est plus d'une fois transformée en studio de cinéma ! L'an dernier, nous avons accueilli deux importants projets. Raphaël Blanc a choisi notre destination pour tourner son long métrage : « **La fabuleuse histoire de la conquête de l'eau** ». Cette œuvre retrace le travail de nos aïeux lors de la construction des bisses au travers d'une romance légère, familiale et touchante.

Nous avons également eu la chance d'accueillir cette année le tournage de la série « **Espèce menacée** » de la **RTS**. Cette série humoristique nous plonge dans un futur presque apocalyptique où l'effondrement de l'équilibre naturel menace celui de la société.

Anzère a également été le théâtre des aventures de « Piu le coucou en Valais ». Un livre pour enfant mettant en scène un coucou attachant, dont les belles aventures raviront vos bambins.

**Anzère est un lieu inspirant.** Perché au-dessus de la vallée du Rhône, au cœur de l'Adret, c'est une terre de contraste. Les hauts sommets qui apparaissent abruptes et menaçants contrastent avec la plaine du Rhône et les vignes, verdoyantes, peuplées et accueillantes. Le village d'Anzère, chaleureux et festif contraste avec la Nature sauvage du Rawyl où l'on peut avoir l'impression de se retrouver seul au monde.

C'est entre ces deux extrêmes que la destination a trouvé son équilibre. En grand écart entre la joie de partager des moments mémorables et le bonheur de se retrouver en petit comité dans un lieu fantastique, coupé du monde à quelques pas des sommets de la région.



## ESPÈCE MENACÉE

Genre : Comédie

Ecriture et création : Bruno Delville, Léo Maillard et Marina Rollman

Production : Rita Production avec la RTS

Format : Série de 6 épisodes de 45 minutes

Sortira en automne 2024



## LA FABULEUSE HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'EAU

Genre : Documentaire romancé

Réalisateur : Raphaël Blanc

Production : Artémis Films

Format : Long métrage

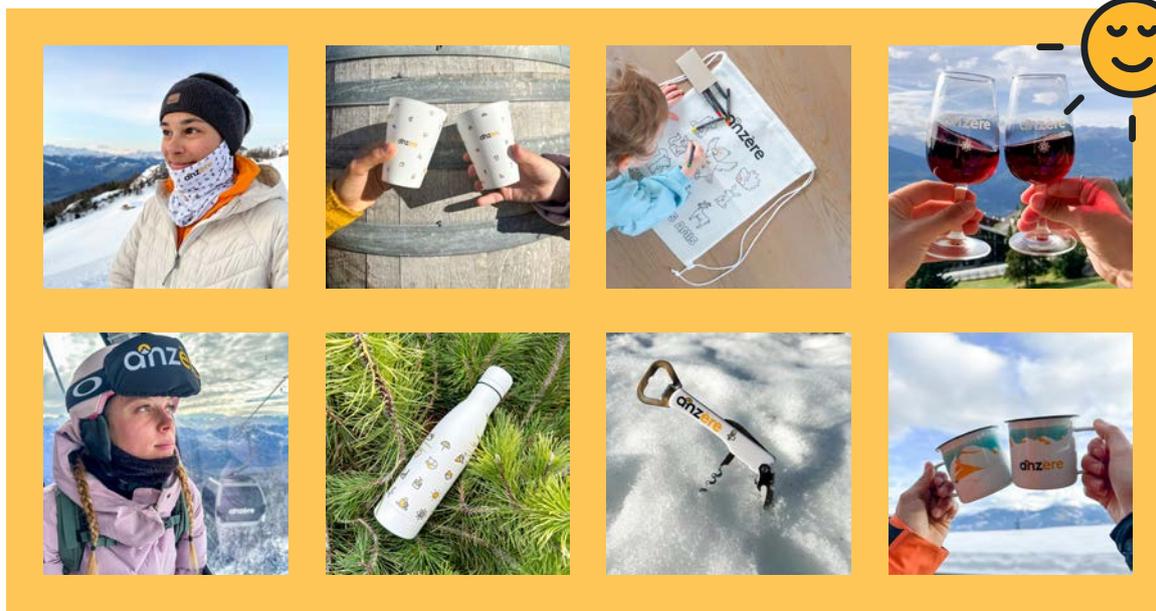


## GOODIES

Ceux-ci ont une double vocation : nous permettre d'offrir des lots pour les tombolas et autres concours des entreprises de la région, mais également de proposer un petit shop afin que nos visiteurs puissent repartir avec un souvenir gravé aux couleurs de notre destination.

Dans notre collection vous trouverez :

- Des bonnets
- Des tabliers
- Des gourdes
- Des lanyards
- Des tire-bouchons
- Des verres
- Des casquettes
- Des tours de cou
- Des Goggle Covers



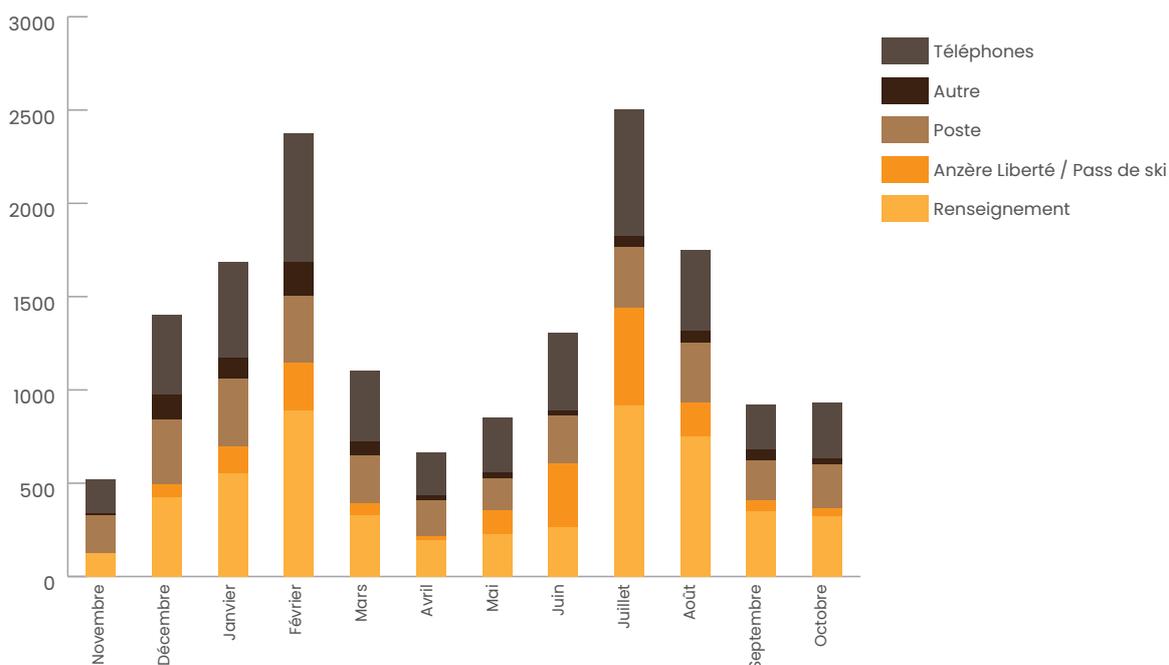
## 06 ACCUEIL & INFORMATION

L'Office du Tourisme est situé sur la Place du Village d'Anzère et nous proposons les services suivants pour agrémenter le séjour des clients :

- Renseignements touristiques
- Vente des abonnements pour les remontées mécaniques
- Réservations d'activités
- Agence Postale
- Service de livraison de médicaments
- Location de boîtiers Wifi
- Service de vente de permis de pêche
- Service de vente de Green Fee pour le golf de Sion
- Location de matériel de manifestation
- Location de matériel d'activités ludiques et sportives

L'office du tourisme est **ouvert tous les jours** de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, excepté les dimanches de basse-saison et les jours fériés en dehors de la haute-saison où nous sommes ouverts de 09h00 à 12h00. Finalement, durant la semaine de Noël, la semaine de Nouvel-an ains que durant la semaine de Carnaval, nous sommes ouverts de 08h30 à 18h00 en continu.

Les interactions au guichet, par mois et par types de demande :



## LES BROCHURES

Nous avons travaillé sur un nouveau format de brochures, regroupant l'ensemble des informations nécessaires pour les vacanciers qui s'intitule : 'avoir toute la montagne dans sa poche'.

Le changement de format a suscité quelques remarques qui nous ont permis d'améliorer la brochure et la deuxième version. Ainsi, celle de l'été 2023, a été très bien reçue par ses utilisateurs et par les partenaires de la station. Ce changement nous a permis de diviser par trois les montants investis pour l'édition de nos brochures.

BROCHURE	FR	DE	EN
BROCHURE HIVER	12'600	5'400	1'600
BROCHURE ÉTÉ	4'500	1'100	1'000





## CENTRALE DE RÉSERVATIONS INGÉNIE : RESERVATION.ANZERE.CH

Total CA cumulé sur la période : CHF 106'745 (= - 33 % N-1)

Total dossiers :	2022-2023	2021 - 2022	2020 - 2021	2019 - 2020	Évolution N-1
Hébergements	42	68	59	44	- 38 %
Activités	832	1204	990	1277	- 30 %
Manifestations	510	418	152	483	+ 22 %

Pour des raisons diverses, nous ne proposons pas toute l'offre disponible sur le marché de l'hébergement à Anzère, mais uniquement une petite partie. Par exemple, l'offre C2C est manquante sur notre plateforme. **Cette limitation a un impact direct sur la performance** de notre centrale de réservations. Une baisse significative de 38% est observée dans les réservations d'hébergement par le biais de la centrale d'Anzère Tourisme. Cette baisse de la performance soulève des **questions essentielles sur la pertinence continue de cet outil**. Les tendances similaires observées dans d'autres destinations interrogent la viabilité de ces centrales de réservation traditionnelles dans un paysage touristique en constante évolution

et surtout face à une concurrence des mastodontes comme Booking, Expedia ou encore AirBnB.

Dans le cadre de notre réflexion sur l'efficacité de la centrale de réservation d'Anzère Tourisme, il devient impératif de recentrer notre approche sur la mise en **marché des biens des résidents secondaires**, plutôt que sur la commercialisation seule. En vue d'agrandir le nombre de biens en marché, nous avons l'intention de mettre en place un guide exhaustif de bonnes pratiques destiné aux propriétaires. Ce guide fournira des conseils utiles sur la présentation, la tarification compétitive et d'autres conseils concernant la mise en marché des biens. Avec cette approche proactive, nous espérons convaincre certains résidents secondaires de mettre en marché leur bien ; de réchauffer un certain nombre de lits.



## ENQUÊTE DE SATISFACTION

L'objectif principal d'Anzère Tourisme SA est d'optimiser la satisfaction de nos visiteurs. La satisfaction client est la base de toutes nos actions.

Dans notre quête d'offrir des services de qualité et répondre aux attentes de notre clientèle, Anzère Tourisme SA a lancé une enquête de satisfaction. Cette initiative vise à recueillir les retours des visiteurs et résidents afin de toujours mieux comprendre leurs besoins et leurs préférences.

Nous avons récolté 82 réponses avec un éventail d'idées intéressantes et constructives.

Les résultats seront regroupés pour créer un support qui sera (toujours dans un souci de transparence totale) partagé sur le site internet dans l'espace pro.



# 07 ANIMATIONS & ÉVÈNEMENTS

L'exercice 22-23 a été le premier sans restriction liée à la crise du COVID-19. Cependant, une certaine forme de pression sociale a été ressentie avant la saison d'hiver 22-23, nous motivant à limiter les animations énergivores et adopter une attitude plus sobre. Nous avons par exemple pris la décision de ne pas proposer le ski de nuit durant l'hiver 22-23.

En complément des évènements déjà existants, nous avons développé, ensemble avec nos partenaires, de nouveaux projets durant cette année. Nous avons aussi finalisé l'organisation d'un important temps fort et avons ainsi pu proposer, en automne, à nos hôtes la première édition d'Anzère Fantastique. L'objectif étant d'animer une saison plus creuse, de continuer le développement, et de répondre à la demande toujours plus forte d'un tourisme 4 saisons.

Les thèmes définis pour nos événements : Sport, Kids, Patrimoine/Culinaire & Fun

 = Nouveau



## HIVER (qui ont eu lieu)

- Winter Opening
- Noël des enfants
- Moussa Cross
- Dernier lever de soleil 
- Nouvel An
- Fête des rois
- Journée de Dingue
- Pâques, animations pour les enfants

L'hiver passé, certains temps forts ont dû être annulés en raison du mauvais temps.



## ÉTÉ (qui ont eu lieu)

- Event Canada-Suisse
- La projection du film « La fabuleuse histoire de la conquête de l'eau »
- Ride the Alps Tseuzier
- Inalpe
- Marché de St-Romain 
- Tour des Alpagnes
- Fete du Bœuf
- Course de Cote
- Au fil du Bisse 
- Fête nationale (31 juillet Arbaz & 1er août à Anzère)
- Tour des stations
- Vini Fête
- Fête des Etangs
- Goût des Alpagnes
- Event Vinum Montis
- UTMB by Wildstrubel
- Desalpe
- Brisolée au barrage de Tseuzier
- Roadmovie Arbaz
- Anzère Fantastique 
- Rallye International du Valais

Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur les nombreuses associations, sociétés et partenaires qui organisent également des événements et temps forts.

Le Musée Valaisan des Bisses, les Amis du Grand Bisse, l'ATTA, l'USAA, les fanfares, les villages, les commerçants se sont tous mobilisés durant l'été 2023. Notre objectif est de continuer à soutenir ces événements au niveau logistique et de faire leur promotion à travers nos divers canaux de communication pour attirer encore plus de visiteurs sur notre territoire.

## FOCUS ANZERE FANTASTIQUE

Durant 2 jours, le 20 et 21 octobre, 5 graffeurs et 5 dessinateurs étant présent à Anzère pour cette première édition. Une immersion dans le monde du fantastique en découvrant le travail des artistes en direct et en proposant des ateliers interactifs, des jeux, des animations ainsi que des expositions de leurs créations, œuvres littéraires et tableaux. Le thème posé pour cette première édition était la vache d'Hérens.

Nous avons accueilli plus que 300 personnes sur les 2 jours, 6 bâches ont été produits par nos graffeurs, 5 tableaux par nos dessinateurs et des centaines d'œuvres par nos (petits) visiteurs. Aussi, Couleur Local de la RTS a dédié une émission à Anzère Fantastique.



**2 JOURS**



**300  
PERSONNES**



**VACHE  
D'HÉRENS**



**5 GAFFEURS  
5 DESSINATEURS**



**6 BÂCHES  
5 TABLEAUX**



**COULEUR  
LOCAL**

## PROGRAMME D'ANIMATIONS HEBDOMADAIRES

Anzère Tourisme propose chaque saison un programme d'animations hebdomadaires très varié afin de satisfaire nos hôtes selon leurs âges et intérêts. Le programme est repensé chaque saison pour pouvoir proposer un **programme intéressant** pour nos cibles prioritaires. Nous organisons certaines animations nous-mêmes et pour d'autres nous travaillons avec les partenaires de la destination

### ACTIVITÉS HIVER 2022/2023

- Gypsi Club
- Visite des installations TéléAnzère 🍷
- Apéro de bienvenue
- Balade aux flambeaux
- Randonnée faune et flore
- Cani rando
- Initiation au ski de fond
- Yoga 🍷
- Course d'Ogni
- Visite de l'église de St-Romain 🍷
- Jeux en bois XXL 🍷
- Chasse aux trésors
- Dégustation de vin
- Des Après-ski musicaux
- Biathlon laser 🍷
- Découverte de la ratrak
- Observatoire
- Cours DVA
- Cascade de glace
- Randonnée à la découverte des lueurs du lever de soleil
- Silent-disco on ice

### ACTIVITÉS ÉTÉ 2023

- Gypsi club Robinson Crusoe 🍷
- Apéro de bienvenue
- Brunch à l'Alpage
- Chasse aux trésors
- Visite de l'église de St-Romain
- Stand-up paddle
- Gypsi Club, bricolage
- Jeux en bois XXL 🍷
- Visite de l'Essencier
- L'Essencier atelier sel de bain
- Gym douce 🍷
- Randonnée dans les vignobles 🍷
- Fabrication d'une bougie
- Biathlon laser
- Gyps club
- Dégustation de vin
- E-bike after work 🍷
- Initiation à la course d'orientation 🍷
- Danse Country
- Pétanque
- Visite de la Distillerie Morand
- Tournoi Fun Park
- Visite de la centrale de chauffage à pellets 🍷



### AUTRES FAITS NOTOIRES

Nous avons aussi développé une chasse aux trésors autonome sur le Pétoli Tour, activité très appréciée des touristes cet été. L'idée est d'en développer de nouvelles afin de continuer à susciter la curiosité et de satisfaire l'épistémophilie de nos hôtes.

L'offre du Fun Park a été améliorée avec l'ajout d'un accrobranche. Selon les conditions météorologiques celui-ci peut aussi être ouvert durant l'hiver.

Un highlight de l'été dernier a été la mise en place de la Dilli beach par le restaurant de la Poste et le bar « La Grange ». Nous avons également eu le plaisir de collaborer avec ces acteurs pour promouvoir ce lieu de détente et d'amusement.

Nous tenons à remercier nos partenaires qui collaborent avec nous pour mettre en place ce riche programme d'animations et d'événements.



## BUS NAVETTE

En hiver, nous proposons un service de bus navette pour nos résidents secondaires, nos vacanciers et excursionnistes. **Ce service est offert** et fonctionne toute la saison avec la mise en place de navettes supplémentaires durant la haute saison.

Durant la saison d'été, Anzère Tourisme met en place une navette jusqu'au barrage de Tseuzier. Ce service est proposé gratuitement pour les détenteurs du Pass Anzère Liberté et nous avons augmenté sa fréquentation en haute saison en réponse à la forte affluence que connaît le site de Tseuzier.



# 08 INFRASTRUCTURES & INVESTISSEMENTS

Le service des infrastructures d'Anzère Tourisme joue un rôle essentiel dans le **montage et démontage** de toutes nos animations et événements, tout en fournissant également un soutien précieux aux initiatives des associations locales. L'entretien de nos sites d'activités fait aussi partie des missions du service infrastructures.

L'étroite collaboration avec les communes et nos partenaires tels que l'AVO, Télé Anzère, et Anzère Spa & Wellness est cruciale pour assurer l'entretien optimal des divers sites de notre destination. Ces tâches, bien qu'indispensables, sont souvent lourdes et exigeantes. Une planification minutieuse est indispensable pour garantir le bon déroulement des événements et la préservation des infrastructures. Conscients des défis rencontrés par notre équipe infrastructures, nous sommes déterminés à trouver des solutions visant à **faciliter les missions**. Cela inclut l'exploration de méthodes de travail plus efficaces, des investissements dans certaines infrastructures plus modernes et adaptées, comme la recherche de partenariats supplémentaires pour partager la charge.

De plus, la capacité à **s'adapter aux imprévus** et aux changements, notamment liés aux conditions météorologiques, est une priorité. Nous reconnaissons que la flexibilité est essentielle pour garantir le succès des événements et la satisfaction de nos visiteurs, et nous travaillons activement à renforcer cette capacité au sein de notre équipe d'infrastructures.





## INVESTISSEMENTS

Nous attachons une grande importance aux investissements qui contribuent à l'amélioration de l'expérience globale de nos visiteurs. Conformément à la **charte taxe de séjour**, nous y versons annuellement minimum 20% du montant total encaissé, sur notre fonds d'investissement. Ce fonds est un moteur essentiel pour financer des projets d'envergure visant à renforcer l'attrait de notre destination.

En 2022-2023 plusieurs projets ont été réalisés :

- Aménagements Bike Land (modules VTT, investissement ATSA 100%)
- WC publics Rousses & Tseuzier (participation partielle)
- Décorations de Noël (investissement ATSA 100%)
- Structure 'accrobranches' pour enfants (investissement ATSA 100%)
- Parcours didactique et ludique Musée Valaisan des Bisses (participation partielle)
- Matériel de sonorisation (investissement ATSA 100%)
- Anzère Spa & Wellness vestiaires (participation partielle)
- Mise en valeur du Bisse de Sion (participation partielle)

Actuellement, nous travaillons sur le projet d'assainissement et réaménagement de la Place du Village. Ce projet représente une opportunité extraordinaire de **replacer notre Place au cœur de l'expérience d'Anzère**, lui redonnant 'la place' qu'elle mérite en tant que point central de notre destination. ATSA regarde non seulement les aménagements touristiques de la Place, mais également de la Piste du Village.

Ce projet d'envergure nécessite sûrement des investissements considérables.

Dans le cadre de la planification financière pour l'exercice 2022-2023, Anzère Tourisme a pris des mesures judicieuses en évitant des dépenses excessives. Cette approche prudente vise à assurer une **marge financière suffisante** pour mener à bien le projet de réaménagement de la Place & Piste du Village de manière pérenne.



## 09 FINANCES

### FINANCEMENT ANZÈRE TOURISME SA

Les recettes d'Anzère Tourisme SA proviennent principalement de la taxe de séjour forfaitaire. Cette source de financement **reflète la répartition de notre capacité d'hébergement**.

Qu'une petite partie de nos lits se trouvent dans les catégories de l'hôtellerie (220 lits inclus le Woodland Village) ou encore les logements de groupe (200 lits). Tous les autres lits touristiques se trouvent dans les catégories des résidences hôtelières ou encore des appartements / chalets (et le nombre de biens en marché diminue).

La taxe de séjour payée par nos vacanciers est uniquement récupérée par Anzère Tourisme SA pour les catégories de l'hôtellerie, les logements de groupe ou encore les camping-cars.

Les propriétaires des biens d'autres catégories (para-hôtellerie, appartements, chalets) récupèrent la taxe de séjour payée par les clients (en compensation du forfait de taxe de séjour payé).

En ce qui concerne les dépenses, Anzère Tourisme a pris des mesures **pour améliorer la transparence et la compréhension des budgets alloués**. Afin de mieux refléter l'affectation des coûts liés à des infrastructures clés telles que le tapis du village, la patinoire, le téléski, le Fun Park ou encore les navettes, nous avons apporté une clef de répartition d'utilisation entre les R2 et nos autres visiteurs.

Après analyse de leur utilisation, deux tiers des frais associés à ces installations ont été imputés sur la carte avantages. Cette démarche vise à aligner les coûts avec les bénéficiaires directs de ces commodités, et apporte une clarté financière demandée par nos partenaires.

Pour les prochains exercices, nous vous annonçons une transition majeure dans la gestion de la mobilité locale. Toujours dans l'objectif d'améliorer la transparence et la lisibilité de nos comptes, **la Commune d'Ayent assumera la responsabilité financière de la mobilité** (navettes hiver & Tseuzier en été). En échange de cette prise en charge, la Commune d'Ayent cessera de verser des subventions directes à Anzère Tourisme.

## BILAN 2022-2023

Exercice 2022 – 2023 du 01.11.2022 au 31.10.2023

<b>ACTIFS</b>		<b>31.10.2023</b>	<b>31.10.2022</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Trésorerie	a)	237'471	448'841
Actifs cotés en bourse, détenus à court terme		200	200
Créances résultant de prestations	b)	474'833	271'694
Autres créances à court terme		6'399	3'566
Stocks et prestations de service non facturés		4'500	26'000
Régularisations de l'actif		215'773	32'811
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>939'176</b>	<b>783'112</b>
<i>En % Du total du bilan</i>		<i>79.5%</i>	<i>72.1%</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilisations financières		0	0
Participations		716	716
Immobilisations corporelles	c)	241'800	299'300
Immobilisations incorporelles		0	3'500
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>242'516</b>	<b>303'516</b>
<i>En % Du total du bilan</i>		<i>20.5%</i>	<i>27.9%</i>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1'181'692</b>	<b>1'086'628</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service		207'566	240'129
Autres dettes à court terme		52'597	52'796
Régularisations du passif		124'807	89'414
<b>TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>384'970</b>	<b>382'338</b>
<i>en % du total du bilan</i>		<i>32.6%</i>	<i>35.2%</i>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>			
Dettes à long terme portant intérêt		225'000	325'000
Provisions et postes similaires prévus par la loi	d)	313'557	244'897
<b>TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>538'557</b>	<b>569'897</b>
<i>en % du total du bilan</i>		<i>45.6%</i>	<i>52.4%</i>
<b>TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS</b>		<b>923'527</b>	<b>952'235</b>
<i>en % du total du bilan</i>		<i>78.2%</i>	<i>87.6%</i>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital par actions		290'000	190'000
Réserve facultative issue du bénéfice		-55'607	1'660
Bénéfice de l'exercice		23'772	-57'267
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>258'165</b>	<b>134'393</b>
<i>en % du total du bilan</i>		<i>21.8%</i>	<i>12.4%</i>
<b>TOTAL DES ELEMENTS DU PASSIF</b>		<b>1'181'692</b>	<b>1'086'628</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice 2022 – 2023 du 01.11.2022 au 31.10.2023

		2022-23	en %	Budget 22-23	2021-22	en %
<b>PRODUITS</b>						
Recettes de la taxe de séjour	e)	1'926'122		1'970'000	1'981'355	
Recettes de la taxe de promotion touristique (TPT)	f)	253'154		270'000	262'000	
Contributions et subventions		301'817		338'389	431'689	
Animations et manifestations		39'184		52'925	33'397	
Autres recettes (yc pertes sur débiteurs)		113'592		97'493	96'790	
<b>Total des produits</b>		<b>2'633'870</b>	<b>100%</b>	<b>2'728'807</b>	<b>2'805'231</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES DIRECTES</b>						
Charges d'animations et manifestations		103'255		111'421	107'940	
Prestations 'cartes avantage'		623'755		617'456	396'199	
Charges de matières et consommables		77'357		45'729	51'798	
<b>Total des charges directes</b>		<b>804'367</b>	<b>31%</b>	<b>774'605</b>	<b>555'938</b>	<b>20%</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>1'829'502</b>	<b>69%</b>	<b>1'954'201</b>	<b>2'249'294</b>	<b>80%</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>						
Charges de salaires, assurances sociales et autres charges	g)	654'840		720'655	666'943	
<b>Résultat d'exploitation I</b>		<b>1'174'662</b>	<b>45%</b>	<b>1'233'546</b>	<b>1'582'351</b>	<b>56%</b>
<b>CHARGES DIRECTES</b>						
Charges liées aux locaux / loyers		29'152		41'783	34'142	
Entretien, remplacement, leasings	h)	154'086		183'534	548'272	
Participation investissements, infrastructures partenaires		258'491		374'000	99'735	
Assurances, frais		18'081		16'249	15'214	
Charges administratives et informatiques		71'077		91'852	78'564	
Marketing, publicité	i)	366'907		348'189	386'326	
Autres charges d'exploitation (Redip)		100'028		75'000	87'628	
<b>Total des charges directes</b>		<b>997'821</b>	<b>38%</b>	<b>1'130'607</b>	<b>1'249'882</b>	<b>45%</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortis. (EBITDA)</b>		<b>176'841</b>	<b>7%</b>	<b>102'939</b>	<b>332'469</b>	<b>12%</b>
Provisions (dissolution - / constitution +)		68'859		0	216'365	
Amortissements, immobilisations exploitation	j)	44'867		45'000	42'440	
Amortissements, immobilisations infrastructures	j)	43'000		43'000	59'250	
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>20'515</b>	<b>0.8%</b>	<b>14'939</b>	<b>14'414</b>	<b>0.5%</b>
Charges financières		7'067		11'500	12'476	
Produits financiers		0		0	0	
<b>Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)</b>		<b>13'447</b>	<b>0.5%</b>	<b>3'439</b>	<b>1'938</b>	<b>0.1%</b>
Charges extraordinaires	k)	-123'114		-2'154	-58'329	
Produits extraordinaires	3)	135'785				
<b>Résultat annuel avant impôts</b>		<b>26'118</b>	<b>1.4%</b>	<b>1'285</b>	<b>-56'391</b>	<b>-2.8%</b>
Impôts directs		2'346		1'000	876	
<b>Bénéfice de l'exercice / (Perte de l'exercice)</b>		<b>23'772</b>	<b>1.2%</b>	<b>285</b>	<b>-57'267</b>	<b>-2.9%</b>

## 1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement l'article sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (Art. 957 à 962).

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements nécessaires. Les amortissements sont calculés selon la méthode dégressive et/ou immédiate. Les corrections de valeurs au bilan sont présentées dans les charges financières.

### Immobilisation financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des provisions pour refléter une perte de valeur durable.

## 2. Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte de résultat

### a) Trésorerie

	31.10.2023	31.10.2022
Caisse	726	6'416
Caisse principale	3'826	22'799
Postfinance - ccp 14-228347-9	5'417	359'010
BCVs c/c .99.07	35'242	0
Raiffeisen Audi Skicross c/c .3591.3	404	461
BCV Infrastructures 103.31.60.00	191'856	60'155
	<b>237'471</b>	<b>448'841</b>

### b) Créances résultant de prestations

	31.10.2023	31.10.2022
Débiteurs	492'425	271'604
Débiteurs cartes de crédit	7'408	90
Provisions à court terme	-25'000	0
	<b>474'833</b>	<b>271'694</b>

### c) Immobilisations corporelles

	31.10.2023	31.10.2022
Infrastructures et équipements	71'000	114'000
Equip. d'exposition et animation	5'500	7'000
Mobilier et machines de bureau	10'000	12'000
Machines et Véhicules	15'000	23'000
Site Internet : conception	15'000	18'000
Immeubles d'exploitation	125'300	125'300
	<b>241'800</b>	<b>299'300</b>

### d) Provisions et postes similaires prévus par la loi

	31.10.2023	31.10.2022
Fonds d'infrastructures	311'813	243'154
Fonds de solidarité 'WTG'	1'743	1'743
	<b>313'557</b>	<b>244'897</b>

### e) Recettes de la taxe de séjour

	31.10.2023	31.10.2022
Taxes de séjour Ayent-Anzère	75'167	104'716
Forfaits Taxe Séjour Ayent	1'500'096	1'508'639
Forfaits Taxe Séjour Arbaz	350'860	370'000
	<b>1'926'122</b>	<b>1'981'355</b>

#### f) Recettes de la taxe de promotion touristique (TPT)

	31.10.2023	31.10.2022
TPT Entreprises Ayent-Anzère	227'244	242'000
TPT Propriétaire	25'910	20'000
	<b>253'154</b>	<b>262'000</b>

#### g) Charges de personnel

	31.10.2023	31.10.2022
Charges salariales	634'156	707'617
Charges sociales	81'616	107'946
Frais de formation et de recrutement	3'596	1'822
Dépl. et autres frais de personnel	15'473	19'262
Imputations internes	-80'000	-169'703
	<b>654'840</b>	<b>666'943</b>

#### h) Entretien, remplacement, leasings

	31.10.2023	31.10.2022
Patinoire *	3'972	12'673
Tapis et téléski du Village (ISLA) *	30'372	110'337
Espace jeux	3'349	1'819
Décoration et entretien extérieur	11'810	27'608
Atelier : outillage et consommable	5'225	3'640
Véhicules d'entretien (carburant , réparation, divers)	24'352	23'735
Chemins pédestres été	316	79'947
Signalétique/renovation Ayent plus VTT	0	10'112
Chemins pédestres hiver	0	31'663
Tennis Anzère	2'517	7'952
Terrain football Ayent	0	42'813
Ancienne piscine couverte	0	385
Bus navette hiver *	72'172	195'588
* imputation 2/3 sur la carte avantage	<b>154'086</b>	<b>548'272</b>

#### i) Marketing, publicité

	31.10.2023	31.10.2022
Achats Matériel de promotion/Merchandising	29'338	21'144
Publicité - Média PRINT	48'553	99'954
Publicité - Médias MULTIMEDIA (Radio, TV, Internet)	127'553	136'556
Imprimés et prospectus	14'385	31'836
Sponsoring	39'185	56'902
Foires et expositions	11'657	8'876
Frais Accueil et Hébergement Médias	11'836	8'555
Site Internet anzere.ch et Télé réseau	4'400	24'502
Salaires marketing	80'000	0
	<b>366'907</b>	<b>386'326</b>

#### j) Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé

	Valeur au 31.10.2022	Augmentation	Amortissement		Valeur au 31.10.2023
			Expl.	Infra.	
Infrastructures et équipements	114'000			43'000	71'000
Equip. d'exposition et animation	7'000	2'565	4'065		5'500
Mobilier et machines de bureau	12'000	13'472	15'472		10'000
Machines et Véhicules	23'000		8'000		15'000
Site Internet : conception	18'000	10'630	13'630		15'000
Immeubles d'exploitation	125'300		0		125'300
Brevets, know-how, licences, droits, développement	3'500		3'500		0
	<b>302'800</b>	<b>26'667</b>	<b>44'667</b>	<b>43'000</b>	<b>241'800</b>

### k) Charges exceptionnelles uniques ou hors période

	31.10.2023	31.10.2022
Pertes sur débiteurs	207	4'500
Télé-Anzère, Anzère Liberté	69'638	
Plastiline à restituer aux communes	53'270	
Ristournes fiscales		-4'518
Commune d'Ayent, décomptes de taxes pour des périodes antérieures		20'300
Commune d'Ayent, factures non admises		52'426
Ristournes charges sociales, diverses et indemnité		-4'379
Provisions pour entretien et remplacement, non utilisée		-10'000
	<b>123'114</b>	<b>58'329</b>

### 3. Autres informations

	31.10.2023	31.10.2022
Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an, non comptabilisables	0	0
Dettes à l'égard des institutions de prévoyance	0	0
Montant total des garanties constituées pour des dettes par des tiers		
<i>Cautionnement commune d'Arbaz</i>	240'000	240'000
<i>Cautionnement commune d'Ayent</i>	240'000	240'000
Montant total des actifs utilisés à titre de garantie de ses propres dettes	0	0
Montant total des actifs sous réserve de propriété	0	0
Dissolution de la provision de réserves de contributions LPP	0	0
Evénements importants survenus après la date du bilan		néant
<i>Le montant du décompte finale 2022 de la TPT a été provisionnée à 60 % du solde à recevoir.</i>		
Evénements subséquents	néant	néant
<i>La comptabilité de la plateforme de réservation Ingénie est tenue séparément sur le même modèle qu'un autre prestataire touristique valaisan. Les positions du bilan ont été justifiées.</i>		
Motifs qui ont éventuellement conduit à la démission de l'organe de révision	néant	néant
Autres informations prescrites par la loi	néant	néant
Produits exceptionnels		0
<i>Commune d'Ayent, TSF 2021 et TSF 2022</i>		
Nombre de collaborateurs (fourchette de la moyenne annuelle EPT)	< 250	<250

# UTILISATION DES RESERVES ISSUES DU BENEFICE

en CHF

	2022-23	2021-22
<b>Report des bénéfices (pertes cumulées) au début de l'exercice</b>	-55'607	1'660
Attribution à la réserve légale	0	0
Répartition des bénéfices	0	0
Constitution d'une réserve pour les actions propres	0	0
Reprise fiscale	0	0
<b>Bénéfice annuel / (Pertes annuelles)</b>	<b>23'772</b>	<b>-57'267</b>
<b>Réserves facultatives issues des bénéfices (pertes cumulées) à la fin de l'exercice</b>	<b>-31'835</b>	<b>-55'607</b>
 <b><u>Proposition du Conseil d'administration :</u></b>		
Attribution à la réserve légale issue des bénéfices	0	0
Répartition	0	0
<b>Report à nouveau</b>	<b>-31'835</b>	<b>-55'607</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Exercice 2022 – 2023 du 01.11.2022 au 31.10.2023

Comptabilité – fiscalité – révision

Route de Botyre 21  
1966 Ayent

Tél. 027 398 48 88

Fax 027 398 48 89

[ayent@systemd-vs.ch](mailto:ayent@systemd-vs.ch)



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale d'ANZERE TOURISME SA à Ayent

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre Société pour l'exercice arrêté au 31.10.2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste remplir les exigences légales de qualification et d'indépendance. Une de mes collaboratrices a participé durant l'exercice sous revue au bouclage de la comptabilité. Elle n'a pris part au contrôle restreint.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

System Management & Consulting  
  
Sébastien Delétraz  
Réviseur agréé

Ayent, le 7 février 2024

anzère